

Ce 1^{er} avril, l'émission *Forts en Tête* était entièrement consacrée à l'artisanat en terre namuroise. Dernier volet d'un triptyque, puisque les deux premières émissions présentaient les provinces de Liège et de Hainaut.

A travers six séquences, *Forts en Tête*, programme culturel et de divertissement, avait pour objectif de faire découvrir la richesse de notre artisanat de tradition, loin de certains clichés et idées reçues, en insistant particulièrement sur les possibilités d'avenir de ces disciplines. Dans le cas de la Province de Namur, cette philosophie était notamment illustrée par la séquence consacrée à l'enseignement et à la formation.

La conception et la réalisation d'une émission est un processus fort complexe. Gérald De Coster, scénariste pour *Forts en Tête*, commence par sélectionner une série d'artisans dont les disciplines n'ont pas encore été présentées jusqu'ici. L'essentiel du travail consiste alors à mettre en boîte les différentes séquences. Ce qui constitue un travail de longue haleine...

Après avoir sélectionné les artisans, le scénariste doit les rencontrer un à un. Cette démarche va aboutir à la rédaction d'un synopsis de quelques lignes qui sera remis au producteur. Vient ensuite la rencontre entre les artisans et les scénariste, réalisateur et scripte de l'émission. Pour ces derniers, le but de l'entretien est de s'imprégner de la personnalité de l'artisan et du métier à faire découvrir. Cela se traduit alors dans la rédaction du scénario et des questions qui structureront les différents portraits.

La dernière étape est le tournage proprement dit. Une séquence de trois à quatre minutes nécessitera une journée de travail pour l'équipe. Les préparatifs sont encore loin d'être terminés puisqu'arrive seulement l'indispensable montage des images. L'un dans l'autre, on estime qu'une seule émission de *Forts en Tête* correspond, en termes d'heures prestées, à trois mois de travail...

Cette émission fut l'occasion de rencontrer :

Alice Pirson, Eric Seidoff et Yannik Leën (dinandiers)

Simone Choppinet (décoratrice : peintures, patines, trompe l'œil, fresques)

Guy Deltour (sculpteur et céramiste)

Rudi Jacques (facteur d'orgues) et Sébastien Monin (ébéniste)

Etienne Van Cranenbroeck (tourneur sur bois).

Nous sommes à votre écoute pour toute question ou toute autre suggestion concernant ce bulletin. Si vous souhaitez publier un texte, une lettre, un avis ... dans ces pages, merci de nous les faire parvenir pour le 15 juin 2003 au plus tard à l'adresse suivante :

Office des Métiers d'Art de la Province de Namur A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid 22 – 5000 Namur

Tél. : 081/72 97 53 – Fax : 081/72 97 97

E-mail : office.metierart@province.namur.be

Editeur responsable : Martine Jacques - Rédaction : Benoît Goffin
Avec le soutien de la Province de Namur et de la Région wallonne
Conception et réalisation : Imprimerie provinciale de Namur
Les textes figurant dans ce document n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).
En aucun cas, l'imprimerie provinciale ne peut être tenue pour responsable des fautes ou erreurs pouvant y subsister.



Autour des Métiers d'Art

Bulletin trimestriel d'information / 2^e trimestre 2003 **2**

OFFICE DES METIERS D'ART DE LA PROVINCE DE NAMUR ASBL



Avenue Reine Astrid 22 - 5000 Namur

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
5000 NAMUR 1

ArtisanArt Wallonie / 2 • Portraits d'artisans / 4 • «Rencontres céramiques» / 6 • Forts en Tête / 8

SOMMAIRE

Chers Artisans,
Chers Amis de l'Office des Métiers d'Art,

Traditionnellement, le printemps est synonyme de renaissance. Renaissance de la nature bien entendu, mais aussi des initiatives culturelles de toutes sortes. Avec le retour des beaux jours, la Province de Namur accueillera à nouveau des manifestations de qualité. Nous pensons particulièrement au salon ArtisanArt, organisé pour la première fois dans le cadre somptueux de l'Abbaye de Floreffe. Cette organisation permettra une fois de plus à nos artisans de valeur de communiquer leur savoir-faire à un large public, en proposant des démonstrations et autres animations. ArtisanArt sera aussi l'occasion pour eux de faire connaissance avec leurs confrères de l'Entente Interprovinciale des Métiers d'Art de Wallonie.

En outre, et dans ce contexte de valorisation de notre artisanat, ce début du mois d'avril a été marqué par la diffusion d'une émission *Forts en Tête* de la RTBF entièrement consacrée à notre province. Ce passage télévisé était une occasion unique de présenter au plus grand nombre quelques disciplines de l'OMA. Entre richesse et diversité, tradition et modernité.

Ce bulletin d'information veut également jouer un rôle de liaison entre nos artisans. C'est ainsi que nous vous invitons à la découverte, entamée dans le premier numéro, des nombreux membres de l'OMA installés aux quatre coins de notre belle province. Ces brefs portraits permettent de faire connaissance avec des disciplines parfois peu connues, mais aussi avec des personnalités attachantes, car passionnées par leur métier et le travail bien fait...

Martine JACQUES,

Député permanent

Présidente de l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur

et les membres du Conseil d'administration :

Jean-Marie Goffin, Vice-Président

Rue de l'Ecole 99 - 5100 Dave - Tél. 081/40 07 98

Etienne Van Cranenbroeck, Vice-Président

Rue Gaston Ragon 27 - 5170 Bois-de-Villers - Tél. 081/43 46 14

Sonia Milicant, Trésorière

Rue Belle-Vue 41 - 5020 Flawinne - Tél. 081/74 01 74

Elisabeth Fillée, Secrétaire

Avenue Reine Astrid 22 - 5000 Namur - Tél. 081/72 97 53

Yves Collet, Administrateur

Boulevard d'Herbatte 209 - 5000 Namur - Tél. 081/22 14 38

Marie-Laure Degand, Administrateur

Allée des Ramiers 13 - 5170 Profondeville - Tél. 081/41 19 15

Marie-Françoise Degembe, Administrateur

Avenue Reine Astrid 22 - 5000 Namur - Tél. 081/72 97 07

Eric Fontinoy, Administrateur

Rue de la Plage 27 - 5100 Jambes - Tél. 081/30 14 15

Alain Gillis, Administrateur

Chaussée de Namur 28 - 5170 Profondeville - Tél. 081/41 33 44

Laurence Gourgue, Administrateur

Avenue Sergent Vriethoff 2 - 5000 Namur - Tél. 081/71 71 20

Paolo Iori, Administrateur

Chaussée de Charleroi 737 - 5020 Malonne - Tél. 081/45 02 31

Yannik Leën, Administrateur

Chaussée de Gramptinne 20 - 5340 Goyet - Tél. 081/58 14 06

Guy Milcamps, Député permanent

Place Saint-Aubain 2 - 5000 Namur - Tél. 081/25 32 23

Yves Watterman, Administrateur

Chaussée de Namur 12 - 5360 Natoye - Tél. 083/21 63 16

Michel Wauthier, Député permanent

Place Saint-Aubain 2 - 5000 Namur - Tél. 081/25 32 38

Du 1^{er} au 4 mai, l'Abbaye de Floreffe servira de cadre à la première édition wallonne d'ArtisanArt. Forte de son succès – ArtisanArt a accueilli près de 15 000 visiteurs lors de sa dernière édition – la foire a voulu venir à la découverte d'une nouvelle région. Ce salon se veut à la fois une vitrine de la création artisanale de qualité, un lieu de rencontre entre les artisans et le public, mais aussi de discussion entre ces professionnels. ArtisanArt espère également jouer un rôle dans la pérennisation de l'activité artisanale, en permettant à de nombreux jeunes de rencontrer celles et ceux qui exercent aujourd'hui ces métiers qui les attirent.



Installé dans un nouveau cadre, le salon ArtisanArt n'en sera pas moins attentif à respecter le concept qui lui a permis de forger sa réputation, à savoir celui d'exposition-animation. C'est ainsi que les artisans seront invités à dévoiler leur savoir-faire en proposant des démonstrations aux visiteurs. A côté de métiers de tradition (restauration de meubles, de tableaux, de tapis ou de porcelaine, garnissage, maroquinerie, orfèvrerie, ou encore dorure, reliure, peinture sur porcelaine et céramique ...), ArtisanArt consacrera une large place à la gastronomie. Le public pourra ainsi découvrir de nombreux produits de bouche de qualité ainsi que les artisans qui les réalisent.

Les membres de l'Entente Interprovinciale des Métiers d'Art de Wallonie disposeront du magnifique espace de l'église abbatiale. Les artisans namurois ont d'ores et déjà répondu à l'invitation des organisateurs. Seront présents à Floreffe :

- Dominique BADOT, Ebéniste-restaureur
- Catherine BERTHOLET, Bijoutière-créatrice
- Guy DEMINNE, Garnisseur
- Eric FONTINOY, Ebéniste-restaureur
- Jean-Marie GOFFIN, Restaurateur de tableaux
- Synette JADOT, Tapisserie haute lice
- Isabelle KLEIN, Doreuse
- Dominique MOSSERAY, Céramiste
- Jacqueline PREVOT, Céramiste
- Françoise ROLIN, Créatrice de bijoux en verre



Dominique MOSSERAY

Autre possibilité, celle qui consiste à déclarer des prestations à titre exceptionnel. Celles-ci, comme leur nom l'indique, ne peuvent survenir que de façon très ponctuelle. Reste à savoir ce que l'on entend exactement par exceptionnel. Il est communément admis que des rentrées de l'ordre de 1000 € par an peuvent rentrer dans cette catégorie. Ainsi, cette formule peut très bien s'appliquer à un artisan qui participe, une fois l'an, à une exposition ou foire d'artisanat.

Un autre cas de figure fait intervenir la situation familiale de l'intéressé. Un artisan, marié à une personne salariée, peut bénéficier du statut d'indépendant à titre complémentaire de l'activité du conjoint. Pour que cet article soit appliqué, il faut que la personne ne bénéficie ni du statut de chômeur – et a fortiori de celui d'artiste – ni de celui de salarié. Cette possibilité n'est prévue que dans le cas où le conjoint est salarié. Si celui-ci est indépendant, ce statut ne sera pas octroyé.



Jacques LOLY Noël MARISSIAUX Marie-Rose MICHELLES Paul MOÏSES Fabienne WITHOFS

La question des cotisations sociales doit bien sûr être prise en compte. Notons que pour des montants relativement peu élevés, il n'est pas demandé de verser de lois sociales. Ainsi, l'on en obtient l'exemption pour des rentrées inférieures à 1033,97 € net par an.

La situation la plus classique est celle du céramiste qui, désireux de vivre de son artisanat, décide de s'installer avec le titre d'indépendant. Le statut d'indépendant permet une grande liberté au niveau des bénéfices engrangés. Evidemment, il ne se justifie qu'au-delà d'un certain volume de ventes... Car c'est bien là que se situe le problème. A travers la question du statut à adopter (indépendant, indépendant complémentaire, artiste), la problématique la plus épineuse, telle que perçue par les céramistes présents, est celle de la reconnaissance et de la diffusion de

leur artisanat. Contrairement à ce qui semble se passer dans d'autres pays, la céramique belge n'est pas encore reconnue comme une discipline à part entière de l'artisanat d'art. Du point de vue de la diffusion, les galeries dédiées à la céramique contemporaine peuvent se compter sur les doigts d'une main. Seuls les foires et rassemblements – la Biennale de la céramique d'Andenne en est un bon exemple – permettent aux artisans de défendre leur création. Cette remarque pose toute la question de la diffusion et de la défense de la céramique contemporaine en Belgique. Mais cela, c'est un autre problème... sur lequel nous aurons sans doute l'occasion de revenir par ailleurs.

Ces quelques cas de figure, traités de façon superficielle, n'ont pour but que de donner un aperçu des différentes possibilités existant dans le domaine de l'activité rémunératrice. Pour bénéficier d'une information claire et précise, il peut être fait appel à des organismes de conseil.

Parmi ceux-ci, Job'in et Ages, dont les représentantes étaient à Verviers, sont spécialement formés pour répondre à ces questions. Notons aussi l'existence de Smart (société mutuelle pour artistes) qui propose à ses membres des solutions intéressantes.

CONTACTS

Ages asbl Agence-conseil en économie sociale	Job'in asbl Organisme d'insertion socioprofessionnelle
22, rue de Steppes 4000 LIEGE Tél. : 04/ 227 58 89 Fax : 04/ 227 58 13 ages@skynet.be	29, avenue Blonden 4000 LIEGE Tél. : 04/ 344 06 01 Fax : 04/ 341 01 70
Job'in Namur 172, chée de Waterloo 5002 SAINT-SERVAIS Contacts: Laurent CATTELAÏN Quentin DE CRAVENCOUR Tél. : 081/ 40 06 66 Fax : 081/ 40 05 55	Smart Société mutuelle pour artistes 56, rue Coenraets 1060 BRUXELLES Tél. : 02/ 423 11 80 Fax : 02/ 420 52 93 smart@ubik.be
Smart Permanence à Namur, tous les jeudis (sur rendez-vous). 156, rue des Brasseurs à 5000 NAMUR (dans les locaux de Namur en Mai).	

Le carrelage, René Vandeputte lui a consacré sa vie. Arrière-petit-fils de carreleur, il a enseigné lui-même la discipline pendant quarante ans. Intéressé par l'art depuis toujours, il a donc tout naturellement embrassé une carrière de mosaïste. Cette passion pour la mosaïque ne date pas d'hier. C'est en 1962 qu'elle s'est révélée à René Vandeputte, à l'occasion d'une exposition d'ensemble consacrée aux artisans carreleurs de la Province de Hainaut. Si les matériaux ont évolué avec le temps – la colle Compactuna et le film autocollant facilitent aujourd'hui le travail de l'artiste – la technique elle reste toujours la même : précision et doigté pour découper les carreaux, patience et sens artistique pour assembler les innombrables pièces de couleur. Ces carrelages, le mosaïste les a récupérés de l'école ou d'un fond de magasin. Il arrive aussi qu'il commande de la pâte de verre directement de Murano... Cette combinaison céramique/verre permet une très grande diversité de tons. Quant aux thèmes d'inspiration de René Vandeputte, ils sont très variés. Ils passent à l'envi du figuratif aux motifs de l'abstraction la plus pure.



René Vandeputte
Rue de la Dodane 15
5000 Namur
Tél. 081/73 09 36

Dessinateur et peintre, Jean-Marie Goffin se consacre également à la conservation et à la restauration de tableaux. A l'opposé de la création propre à sa carrière d'artiste, le restaurateur s'efforce de rendre vie à des œuvres accidentées ou simplement patinées par le poids des années. Ces tableaux peuvent provenir d'une riche collection de musée, mais aussi et surtout de particuliers sentimentalement attachés à une toile appartenant au patrimoine familial. Amoureux du métier bien fait, l'artisan prend le plus grand soin à respecter le travail du peintre, tout en pensant au restaurateur qui, dans quelques dizaines d'années, sera peut-être appelé à passer après lui. Car l'éthique de la restauration veut qu'une intervention soit toujours réversible. Quand on parle d'humilité et de respect du travail d'autrui... Les interventions de Jean-Marie Goffin sont très diversifiées. Du simple nettoyage – idéalement, le vernis devrait être remplacé après quelques dizaines d'années – au réentoilage, le restaurateur est amené à faire disparaître un éclat disgracieux ou à effacer toute trace d'une spectaculaire déchirure.



Jean-Marie Goffin
Rue de l'École 99
5100 Dave
Tél. 081/40 07 98

La restauration du mobilier ancien est une véritable passion pour Eric Fontinoy. Passion qui n'a pas attendu les années, puisque dès ses 17 ans, le futur ébéniste répare déjà des meubles dans son atelier improvisé. Aujourd'hui à la tête d'une équipe de plusieurs personnes, l'artisan se consacre à la conservation et à la rénovation de meubles confiés par sa clientèle. Celle-ci est très variée, puisqu'elle se compose à la fois de particuliers et de musées. Quand on demande à l'ébéniste ce qui l'a poussé à exercer ce métier, la réponse se fait autant spontanée que passionnée... « Le fait de travailler sur des œuvres d'art, des éléments de notre Histoire est vraiment l'élément qui me motive ». Et de tenir ce goût du passé de son grand-père, historien de métier... Le travail d'Eric Fontinoy est avant tout de l'ordre de la restauration. « La création pure en ébénisterie se fait en effet de plus en plus rare », nous dit l'artisan jambois avec une pointe de regret dans la voix. Cet aspect créatif n'est pas à proprement parler présent dans la restauration, même si celle-ci demande une recherche aussi bien technique que documentaire de tous les instants.



Eric Fontinoy
Rue de la Dodane 15
5000 Namur
Tél. 081/73 09 36



Michel Delfosse
Rue Henri Blès 81
5000 Namur
Tél. 081/74 29 97

Si l'artisanat d'art est avant tout une question de passion et de persévérance, l'exemple de Michel Delfosse en est une éclairante illustration. De la motivation et du courage, il en a fallu à ce vétérinaire pour embrasser, il y a quelques années, la carrière de céramiste. Ce goût pour la terre, l'artisan namurois le doit à sa rencontre avec un maître potier. Et de parler d'une véritable révélation pour ce métier. Le céramiste n'a d'ailleurs pas hésité à transformer le salon familial en un lumineux magasin qui accueille ses nombreuses créations. Celles-ci, toutes des pièces uniques, font intervenir la traditionnelle technique du tournage, mais aussi celles du plaquage et du moulage. Cette variété dans les méthodes permet à l'artisan de présenter un large éventail de produits, qui va de pots décoratifs aux vases, en passant par les plats et les vasques de fontaine. Le tout décliné en des coloris originaux, puisque le maître de maison affectionne particulièrement le travail sur les oxydes destinés à colorer la terre. Ce travail de recherche et d'expérimentation – en artisanat l'un ne va jamais sans l'autre – plaît particulièrement au céramiste. Tout comme cette combinaison entre la solitude de son atelier et la convivialité de l'accueil des nombreux amateurs qui viennent découvrir son travail.



Bernard Biernaux
Rue de la Halle 3
5000 Namur
Tél. 081/22 18 36

A l'opposé de la standardisation de certaines productions, Bernard Biernaux met sa formation en joaillerie au service de son imagination pour créer ses propres lignes de bijoux. Et l'alchimie de très bien réussir, puisque la griffe Biernaux est reconnue et appréciée des amateurs de beau et d'unique. A l'instar de ses confrères fondeurs, ce créateur excelle dans la technique si belle de la cire perdue. Cette originalité des modèles, on la doit aussi aux matériaux utilisés – ces superbes perles noires sont une des caractéristiques de l'œuvre du bijoutier namurois –, mais aussi aux motifs qui agrémentent la matière. A ce sujet, les stries ornant de nombreux bijoux sont sans doute une référence – enfance en terre africaine oblige – aux incrustations si chères au continent noir. Quant aux lignes courbes, elles constituent un hommage au corps de la femme, incontestablement mis en valeur par les créations de l'artisan. Cette étiquette d'artisan, Bernard Biernaux y tient plus que tout. Il y voit l'importance de la personnalité propre au créateur, mise au service d'une parfaite maîtrise des techniques du métier.



Guy Deminne
Chaussée de Dinant 376
5000 Namur
Tél. 081/22 56 64

L'artisanat est souvent synonyme de long apprentissage. Le cas de Guy Deminne est un peu particulier. Lors de ses études, le futur artisan est venu en apprentissage chez Adolphe Marquet, garnisseur de métier, pour ne plus le quitter... Près de 15 ans plus tard, les deux compères travaillent en effet encore de concert. Dans cet atelier namurois, fondé en 1929 par le père de Monsieur Marquet, le travail rime avec respect des techniques. Métier du garnissage dans la plus pure tradition classique, mais aussi fabrication et restauration de matelas de laine. A cet égard, la vieille machine à carder la laine est une merveille de technicité et d'efficacité. Pour le plus grand bonheur des connaisseurs, pour qui rien ne vaut un véritable matelas à l'ancienne. A côté de ce métier de matelassiers, dont ils sont les garants en terre namuroise, Guy Deminne et Adolphe Marquet redonnent une seconde jeunesse aux canapés et autres fauteuils défraîchis par le temps. Ce savoir-faire, ils le destinent avant tout à une clientèle privée, qui au-delà des modes et de l'acquisition de biens de consommation standardisés, est désireuse de sauvegarder un patrimoine mobilier de qualité.

Le 16 mars dernier, la Ville de Verviers, son Musée des Beaux-Arts et de la Céramique et l'asbl Terra Incognita - l'Ardenne des Potiers, organisaient un colloque, dont le titre évocateur « Rencontres céramiques », ne pouvait qu'intéresser nos membres. Cette journée de réflexion, qui se déroulait parallèlement à une très belle exposition de céramique contemporaine, était l'occasion de faire le point sur cette forme d'artisanat et son actualité en Wallonie. Différents ateliers accueillèrent les nombreux artisans présents, désireux d'échanger leurs idées quant aux nouvelles perspectives de création, de diffusion et de reconnaissance de la céramique. Parmi ces thèmes de réflexion, celui - ô combien important - de la professionnalisation de l'activité d'artisan.

S'il y a autant de réponses à apporter que de situations individuelles, plusieurs paramètres doivent intervenir au moment du choix d'un statut. Le volume d'activités - et le chiffre d'affaires qui en découle - est bien entendu un facteur déterminant. La situation socioprofessionnelle (est-on chômeur ou salarié ?), mais aussi la situation familiale doivent être pris en compte. Pour résumer les différentes possibilités qui s'offrent à l'artisan désireux de s'orienter vers l'activité rémunératrice, plusieurs cas de figure peuvent se présenter.

Le céramiste qui bénéficie jusqu'alors d'allocations de chômage peut désormais compter sur le tout nouveau statut d'artiste. Cette catégorie permet au demandeur d'emploi d'exercer une activité créatrice tout en sauvegardant - et c'est là que se situe l'avancée - ses indemnités de chômage.



Pour animer le débat, les organisateurs avaient prévu l'intervention de Bénédicte Philippart et de Jasmina Dujardin, juristes au sein des associations Job'in (droit des artistes et indépendants) et Ages (droit des asbl) et celle d'un membre du cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Formation.

La trentaine de participants avaient ainsi l'occasion de poser toutes sortes de questions relatives à la possibilité - doit-on dire difficulté ? - de gagner sa vie en tant que céramiste. La question du statut professionnel de l'artisan en général était bien entendu l'un des éléments clés de cette réflexion. Indépendant à titre principal ou complémentaire, salarié d'asbl, artiste ou commerçant ? Essayons, grâce aux explications de ces spécialistes de la question, de clarifier quelque peu ces différentes notions et les réalités qu'elles recouvrent.

Pour autant, bien entendu, que ses rentrées n'excèdent pas un certain montant. Celui-ci est de l'ordre de 4000 € nets par an. Le statut d'artiste est octroyé par l'ONEM qui, sur base d'un dossier individuel, estimera si la personne rentre ou non dans le cadre prévu par le législateur.

Le céramiste exerçant une activité professionnelle salariée peut quant à lui bénéficier du statut d'indépendant complémentaire. Celui-ci s'applique également à la situation de pensionné. Ce statut permet à une personne salariée d'exercer une activité secondaire, pour le peu que celle-ci ne dégage qu'un revenu d'appoint. Concrètement, l'indépendant complémentaire peut gagner jusqu'à 300 € nets par mois. Cette formule autorise l'artisan à conserver, en cas de licenciement, le statut d'indépendant complémentaire.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Où ?

A l'Abbaye de Floreffe - Parking gratuit

Quand ?

Du jeudi 1^{er} mai au dimanche 4 mai 2003 - Tous les jours de 10 à 19 heures

Combien ?

Le prix d'entrée est fixé à 6,50 €

Une réduction est octroyée aux seniors et aux étudiants (4,50 €), et l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Organisation : ASBL AXUM

Coordination : Claude OREEL et Olivier DUQUAINE

Avenue de la Couronne 340 - 1050 BRUXELLES

Tél. : 02/ 647 81 90 - Fax : 02/ 640 55 01

E-mail : info@artisanart.be - Site internet : www.artisanart.be

Parallèlement au salon proprement dit, un **colloque** relatif à la vaste problématique de l'artisanat d'art en Wallonie sera proposé le vendredi 2 mai. Ces « états généraux » seront placés sous le haut patronage de Madame Marie ARENA, ministre de l'Emploi et de la Formation et de Monsieur Serge KUBLA, ministre de l'Economie, des PME et des Technologies nouvelles. Le programme de la journée est le suivant¹ :

La matinée débutera par une séance d'introduction en présence des Ministres concernés.

L'après-midi, cinq ateliers aborderont différents thèmes :

« **Qu'est-ce que l'artisanat d'art ?** », par Madame Anne LECLERCQ, présidente du World Craft Council - Belgique francophone

« **Le statut des artisans** » - « **Comparaison avec le statut des artisans français** », par Madame Anne KIRSCH, attachée de cabinet de la vice-premier ministre de l'Emploi et du Travail et Monsieur Roger-Pierre DURRACQ, président de l'Association des Métiers d'Art des Ardennes

« **La TVA de l'artisan** » - « **Les subventions de la Communauté, du CGRI et de l'AWEX** », par Monsieur Guy VANDERMEERE, fonctionnaire instructeur du centre de formation de la TVA et Madame Ariane FRADCOURT, directrice des Arts-Plastiques de la Communauté française

« **Formations et perspectives** », par un membre de l'Institut de formation pour les indépendants et les PME.

« **Plans d'action 4x4** », par un membre du cabinet du ministre de l'Economie, des PME et des Technologies nouvelles.

Une assemblée plénière de synthèse clôturera la journée, avec l'intervention des rapporteurs des différents ateliers

¹ Sous réserve de modifications.